



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/15241
19 juin 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN 15241

JUN 21 1982

UN/SA/CI/15241

LETTRE DATEE DU 19 JUIN 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'ARGENTINE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvènement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, dans l'après-midi du 19 juin, des hélicoptères britanniques ont survolé la station scientifique "Corbeta Uruguay" sur l'île Morell (Thulé), appartenant à l'archipel des Sandwich du Sud, et ont tiré des coups de feu.

Ces hélicoptères, en nombre non déterminé mais supérieur à trois, se sont posés à terre et la station scientifique est actuellement encerclée de troupes britanniques.

Cet incident est une violation flagrante de l'arrêt actuel des hostilités, selon les termes de ma lettre No 172 du 18 juin (S/15234), et constitue un nouvel acte d'agression de la part du Royaume-Uni, en violation de la résolution 502 (1982) du Conseil de sécurité.

J'ai déjà décrit en détail, dans ma lettre No 171 du 17 juin (S/15230), le caractère scientifique de la station "Corbeta Uruguay", ainsi que les activités qu'elle mène. Dans cette lettre, j'ai souligné la gravité de la situation provoquée par les menaces britanniques, la présence du navire de guerre "Endurance" et la prétention d'expulser "par la violence le personnel d'une station de caractère scientifique que la République Argentine maintient depuis 1977 et qui ne présente aucun danger militaire".

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Arnaldo M. LISTRE
Ambassadeur
